

<https://lillebonne.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article953>



SECURITE - Documents - Espace de stockage

- Administratif - Directeurs -



Date de mise en ligne : lundi 26 juin 2023

Date de parution : 26 juin 2023

Copyright © Circonscription Éducation Nationale de Lillebonne - Tous droits

réservés

L'application E.S.D.S (Espace de STOCKAGE Académique des Documents de Sécurité) est disponible pour déposer vos documents obligatoires.

Elle permet de centraliser les documents dans un « **coffre-fort** » **numérique** à accès sécurisé et prévoit :

– le dépôt et la consultation des plans particuliers de mise en sûreté (PPMS), des plans de toutes les écoles et de tous les établissements publics et privés sous contrat de l'académie, des DSDEN et du rectorat ainsi que des diagnostics de sécurité des EPLE de manière sécurisée.

– la consultation des documents au niveau de la circonscription, du département, de l'académie et de la préfecture.

Les directeurs devront donc dorénavant déposer chaque année :

– **les 2 PPMS** (intrusion et risques naturels et technologiques)

– **les synthèses des exercices PPMS**

– **le plan de l'école**

Lien portail métier :

<https://portail-metier.ac-rouen.fr/scolarite/prevention-et-securite/deploiement-de-l-application-esds-espace-de-stockage-de-documents-securise--216405.kjsp?RH=PIA>